

Communiqué de presse

Montpellier, le 22 décembre 2022

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Larzac (Aveyron) pour les exercices 2016 et suivants, dans le cadre d'une enquête nationale des juridictions financières sur la politique de l'eau.

Des statuts à réviser

Le territoire syndical se caractérise par une très faible densité de population : la population desservie est de l'ordre de 4 000 habitants seulement, pour un réseau de distribution étendu de près de 400 km. Ce périmètre géographique qui repose sur une base juridique ancienne et fragile, appellerait une révision des statuts, opération jamais réalisée en 50 ans.

Une santé financière fragile à l'heure d'investissements nécessaires

L'étendue et la faible densité du syndicat ont des conséquences financières importantes pour l'établissement, qui doit entretenir et remettre à niveau un linéaire de distribution étendu avec une base potentielle de ressources réduite. L'arrivée d'un régiment de la Légion étrangère sur le Larzac entre 2016 et 2018 a conduit à un accroissement notable du nombre d'usagers et à des travaux ponctuels, mais d'ampleur, que le syndicat a eu de grandes difficultés à financer, malgré le concours de l'État.

Désormais, ce sont des objectifs d'amélioration de l'état du réseau et de sécurisation des captages qui doivent être financés. Un marché a récemment été conclu à cet effet, dans un contexte où le syndicat ne dispose toutefois que de peu de marges de manœuvre. Son principal levier réside dans l'augmentation de tarifs historiquement trop bas pour couvrir les opérations d'entretien nécessaires.

Un éventuel rapprochement avec d'autres structures pour assurer la soutenabilité du service de l'eau

Les évolutions légales sur les modalités d'organisation locale de la gestion de l'eau, avec une échéance à l'horizon 2026, constituent un enjeu autant qu'une opportunité pour le syndicat. Éventuellement amené à disparaître sous sa forme actuelle, il pourrait se rapprocher d'autres structures de manière à bénéficier d'une solidarité territoriale qu'il a lui-même assuré depuis 50 ans, ce qui permettrait d'assurer la soutenabilité du service dans des conditions tarifaires acceptables pour l'utilisateur.

Contacts presse : Didier Gory

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)